

LA LETTRE DE CARLES

n° 52

Janvier – Février - Mars 2009

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"
Route de Pujaut
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
Siège social :
27, rue des Infirmières - 84000 AVIGNON
Téléphone : 04.90.25.32.53
Télécopie : 04.90.15.01.37
CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : info@masdecarles.org
Site internet : www.masdecarles.org

EDITORIAL

A Marseille, les compagnons d'Emmaüs de la communauté Pointe Rouge n'en reviennent toujours pas. Après Foulain (52) en 2007 et Auxerre (89) cette année, la police est venue chercher « à domicile » un étranger en situation irrégulière. Le plus haut personnage de l'Etat avait pourtant affirmé : « *Quand quelqu'un est à la rue, qu'il est dans une situation d'urgence et de détresse, on ne va tout même pas lui demander ses papiers* ». Avaient alors été évoqué hébergement, douche, repas, sécurisation des personnes. L'urgence aurait donc changé de camp ? Après les écoles, les hôpitaux, la « jungle » de Calais, c'est le tour des centres d'hébergement : « *Si même là, ils ne sont plus en sécurité, c'est tout notre société qui va perdre son âme* », notait le président d'Emmaüs refusant la remise en cause de ces espaces de neutralité.

Dans les rues d'Avignon, les services d'ordre ont « ramassé » un SDF. Mort. Le matin qui suit, on prend un air désolé au cours de cette grande réunion départementale. Et quelqu'un dit : « Vous ne pensez pas qu'il est trop tard pour évoquer la situation de cet homme ? Et si on prenait les moyens de permettre à chacun de vivre, plutôt que de pleurer leur mort ? ». Le protestataire faisait allusion à la recherche (toujours) inaboutie d'un lieu pour y créer une halte de nuit permanente.

En pleine mer, un navire marchand rencontre de ces barques à la dérive qui transportent les volontaires au départ, aspirés par la volonté de trouver un mieux être possible de l'autre côté de la mer. Le commandant fera monter 154 de ces immigrés clandestins à son bord... avant d'errer à son tour sur les eaux entre Malte et l'Italie, victime du refus d'accueil de ces deux pays. Finalement, l'Italie cédera. Depuis quelques jours, le *Pinar* (c'est le nom du bateau) trainait derrière lui une barque où reposait le cadavre d'une jeune nigérienne « transformée en nourriture pour les mouettes », dira le journal.

Dans son rapport annuel, Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté, fait un constat désolant sur l'état de la « France captive ». Il dénonce les conditions difficiles de l'hébergement, le surpeuplement des prisons (120%) pesant sur la violence qui y règne y compris contre soi : les tentatives de suicides se sont multipliées par dix (40 suicides du 1 janvier au 15 avril 2009). Il constate « *un déséquilibre entre les besoins de sécurité et les droits des personnes* » une sécurité qui fonctionne comme « *un ogre jamais rassasié (qui) mange trop de droits de la personne* ».

Décidemment, cette « saison » me navre. Comment oublier qu'à chaque fois ce sont les plus pauvres qui paient la note de nos volontés de puissance et de nos organisations sociétales. Notre planète a du mal à être un lieu à vivre où l'homme puisse grandir dans la dignité. Un sixième de l'humanité crie famine. Chaque jour l'équivalent d'une ville comme Avignon disparaît de famine et une autre comme Orange meurt d'impossibilité d'accéder à une eau propre. Et 54% de l'humanité vit malheureusement avec moins de 2 dollars par jour.

Pendant ce temps, quelque part entre garrigues et pinèdes comme à Villeneuve, en plein centre ville comme à Toulouse, sur les hauteurs d'Aubagne ou ailleurs, des espaces se veulent des

lieux vivables pour l'homme, des lieux à vivre pour les affaiblis, les plus fragiles de nos sociétés. En ces temps de crise, nous croyons que la multiplication de ces lieux est un devoir et un signe d'espérance pour beaucoup : offrir à l'homme un espace sécurisé, hors de la folie marchande et de l'arrogance de l'argent roi, n'est que justice (plutôt que d'acquérir une Rollex avant d'atteindre nos cinquante ans). Justice rendue aux moins chanceux de la vie et justice due à l'humanité de nos propres vies, si nous les voulons vraiment humaines.

Olivier Pety

Président de l'association Mas de Carles

AUJOURD'HUI

Les chiffres de l'accueil...

Au 31 mars 2009, le mas a accueilli et accompagné **62 personnes** (52 hommes et dix femmes).

33 personnes ont bénéficié d'un hébergement durable (2.507 jours d'hébergement) : 12 relèvent de la Cotorep, 6 touchent un retraite, 4 dépendent de l'ASS, 11 avaient ou ont acquis le RMI pendant leur séjour ; **12** ont été reçues dans le cadre de l'urgence (213 nuitées) ; 7 n'avaient aucun revenu ; **6** ont participé à l'Action Collective d'Insertion (531 heures) ; **12** sont inscrits dans la cadre du chantier d'utilité sociale (2.998 heures).

28 personnes étaient allocataires du RMI. **5.688 repas** ont été servis

... et de vos dons

Au 31 mars, vos dons s'élevaient à 22.092,06 € (ce qui a représenté **9,5% des recettes** de la maison). En ces temps de crise, un grand merci à celles et ceux qui poursuivent leur effort et nous permettent d'augmenter en toute liberté nos possibilités d'accueil (par exemple, chaque année le maintien du chantier d'insertion coûte à l'association). Durant la même période, les « productions et participations maison » couvraient **8,5% des ces mêmes recettes**.

DITS

« Notre pays détient le record d'Europe de la dépense publique par personne sans abri et, pourtant, les résultats ne sont pas bons [...] Il s'agit d'améliorer le service rendu. Cela permettrait en outre un meilleur suivi des personnes prises en charge alors qu'aujourd'hui on perd de vue 30 % de celles qui passent par un centre d'hébergement [...] Nous devons avant tout leur proposer un hébergement adapté à leur situation, car de nouvelles formes de précarités se développent. Une femme obligée de quitter précipitamment son logement pour fuir des violences conjugales n'a rien à faire dans un centre d'hébergement d'urgence, pas plus qu'un travailleur pauvre ! Il faut donc développer une large palette de solutions d'accueil sur chaque territoire [...] Il faut arrêter de se fonder sur le seul critère des places disponibles ! Mon rêve est de pouvoir proposer, d'ici deux à trois ans, du « sur mesure » dans toute la France. »

Alain Régnier,

délégué à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des SDF et mal-logés (La Croix 02.01.09).

70.000 : c'est le nombre de migrants qui ont traversé la Méditerranée au cours de l'année 2008. La moitié était à destination de l'Italie ou de Malte.

Journal Libération
10 et 11 janvier 2009

En 2008, 45% des bénéfices des entreprises ont été reversés aux actionnaires.

France 2, 20h

L'aide française aux pays du Tiers Monde est 18 fois inférieure à l'aide que les migrants renvoient à leur pays d'origine.

LA VIE DU MAS

Mi-février une rencontre s'est tenue à N.D. de Lumières pour présenter le mas et ce que l'on y fait. Une occasion pour reparler du

mode d'accueil « lieu à vivre ».

Fin Mars, Pierre Carré est venu passer quelques jours au mas, pour donner une formation aux « apiculteurs maison » (Jacques, Fred, Stéphane, principalement). Ils se sont régalés : entretien des ruches, élevage des **abeilles**, récolte, plantations mellifères (Pierre avait même amené certains plants dans ses bagages). Une vraie révision générale des bases de ce que l'on peut considérer comme un véritable art de vivre ! Mais un lieu de veille pour l'avenir de l'homme, si Einstein a raison quand il affirme que l'homme ne survivrait pas à la mort de ces fécondatrices de vie. Grand merci à Pierre pour ces retrouvailles avec celles qui, depuis l'Antiquité, représentent symboliquement le souffle de Dieu redonnant la vie et le dévouement désintéressé pour l'accomplissement d'une œuvre commune pour la sauvegarde ou le développement de la communauté ! Rien n'est jamais tout à fait innocent.

La troisième semaine de mars, nous avons accueilli le partenaire **CCFD** au mas. Après avoir raté le départ de son avion, Stephen Johnson a fini par nous arriver du sud de l'Inde (Tamil Nadu). Ce jeune homme (25 ans) travaille pour une association qui défend les « intouchables », ces quelques 250 millions d'enfants, de femmes et d'hommes « dalits » que le système des castes semble rejeter définitivement dans la misère et dans les travaux les plus dégradants : à mains nues ils débouchent et nettoient latrines et autres évacuations d'eaux usées, enlèvent les morts, ramassent les ordures, font le travail des éboueurs. Avec son association « Janodayan », Stephen aide ces personnes à connaître leurs droits et à les revendiquer. A commencer par des choses simples : se voir attribuer des gants, des masques, des chaussures adaptées et, qui sait, un salaire en reconnaissance de leur utilité sociale et environnementale¹.

Depuis 1999, l'équipe du mas travaillait, avec « Voisins et Citoyens en Méditerranée », pour poser la structure vis-à-vis des institutions, clarifier les modes d'action d'intervention et d'accompagnement des résidents, tenter d'unifier les financements de

l'association. En décembre 2000 un **CASEL**² est proposé à la signature du mas, des institutions locales et VCM proposant à chacune des parties des engagements propres, capables de renforcer les liens de confiance pour une meilleure efficacité d'action.

Poussant plus loin (avec l'apport méthodologique de Serge et de VCM), une réflexion est ensuite engagée sur un positionnement en vue d'une expérimentation « lieu à vivre » (qui conjugue hébergement, vie commune, activités et invitation à une vie citoyenne). Après passage en CROSM (fin 2004), une expérimentation sur trois ans est proposée au mas par la DDASS du Gard, à partir de 2005. En Novembre de cette année-là des objectifs sont clairement proposés. Un arrêté de conventionnement de la DDASS 30 (18 novembre 2005) confirme le début d'un financement pérenne pour cette forme d'accueil, précisant : « *Le lieu à vivre offre : un mode d'accueil qui privilégie la communauté de vie ; un accueil en première intention adapté au rythme de la personne et à son image ; un hébergement non traditionnel qui peut comprendre des structures légères -camping, caravaning- ; une durée d'accueil non fixée a priori ; un accueil sans exigence a priori de projet d'insertion ; la promotion de la citoyenneté par des pratiques d'entraide et de solidarité, par l'ouverture aux droits sociaux et l'inscription dans le droit commun* » (Convention de financement du 25 novembre 2005).

En avril 2008, les DDASS du Gard et du Vaucluse proposent un temps d'évaluation et produisent (en septembre 2008) une conclusion positive de l'expérimentation soulignant que : « *la spécificité du mas de Carles (qui) repose sur l'importance de l'éthique et de la vie collective* », « *la référence au testament spirituel du fondateur (qui) fédère toutes les volontés* », l'apport « *des dons réguliers et importants ayant contribué à la pérennisation de la structure* » et conclut par le fait que « *Le mas de Carles, lieu d'hébergement collectif, se veut également un lieu de production interne et externe, favorisant la notion de partage et d'accès à la citoyenneté, et, en cela, répond aux critères d'un « lieu à vivre ». Il est donc possible de renouveler l'autorisation de fonctionnement accordée par arrêté du 18 avril 2005, l'évaluation réalisée le 9 avril 2008 s'avérant positive...* ».

¹ Pour tout renseignement s'adresser au CCFD, Maison diocésaine, 37 avenue Paul Manivet, 84000 AVIGNON.

² Contrat d'Action Solidaire et Economique Local.

Restait la question de la légalité républicaine de ce positionnement. C'est maintenant chose faite avec le vote de **la loi sur n° 2008.1249** du 1 décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active. Dans son article 17, concernant le « statut des personnes accueillies dans les organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires », cette loi offre un statut pour l'association, pour les hommes et pour l'activité, en élargissant la proposition faite par Martin Hirsch pour protéger Emmaüs. Du coup l'accueil sous la forme du « lieu à vivre » est entré dans la loi, quand y est proposé de « *faire participer ces personnes à des activités d'économie solidaire afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Si elles se soumettent aux règles de vie communautaires qui définissent un cadre d'accueil comprenant la participation à un travail destiné à leur insertion sociale, elles ont un statut qui est exclusif de tout lien de subordination* ». En échange l'organisme doit garantir « *aux personnes accueillies un hébergement décent, un soutien personnel et un accompagnement social adapté à leurs besoins, un soutien financier leur assurant des conditions de vie dignes... L'agrément accordé au niveau national à un groupement auquel sont affiliés plusieurs organismes vaut agrément de ces organismes.* »

Ne reste plus à Voisins et Citoyens en Méditerranée qu'à devenir ce « groupement auquel sont affiliés plusieurs organismes », le mas de Carles étant un des ces « affiliés ».

Petites nouvelles éparpillées :

- **Raymond** a pris la succession de Gégé et de Bruno : à son tour il entre dans la préparation d'une VAE, accompagné par Maryvonne (qui n'en est pas à son coup d'essai). Et pour être sûr de réussir, il suit avec assiduité une remise à niveau confiée aux bons soins de François.

- **Jean** est reparti, sans rien dire, un petit matin. Seul signe : depuis quelques jours il ne cessait de râler pour tout et pour rien. Près d'un mois sans nouvelle. Et puis, à nouveau, un petit signe. Tout le monde en a été heureux.

- Après un séjour de près de trois mois au mas, **Eric** était reparti en goguette sur Avignon. Le travail de la médiation de rue et des frères de CASA ont permis son retour. Quelques jours pour récupérer une lucidité fort entamée par l'alcool, il a repris sa place, et plus encore : il entre en apprentissage de chevrier et s'en sort plutôt bien, ayant adopté le rythme des chèvres plutôt que de vouloir leur imposer le sien !

- **Gégé**, lui, s'est fait refaire un genou

endommagé. Désormais une prothèse le supporte. Les mauvaises langues disent qu'elle a le moral... mais c'est une blague, bien sûr. Il compte ensuite rejoindre une de ses sœurs sur la côte.

- « Dis, je ne suis pas un tueur, hein ? », demande cet autre. « Mais non, rassure toi ! » Simplement la réforme du secteur psychiatrique est passée par là... et se traduit parfois en terme d'hébergement dans un lieu d'accueil comme le mas : pas assez malade pour être enfermé ! Au risque de confronter sur place des situations différemment difficiles. Et de déstabiliser les plus fragiles. D'où, parfois, ces questions pleines d'espérance : « Dis, je ne suis pas un tueur, hein ? »

Petit mouvement d'inquiétude : on a **volé trois chèvres** au Mas (sans doute durant la dernière assemblée générale). Les trois meilleures laitières. Il s'agissait donc d'un connaisseur. Bref exercice de paranoïa collective : se retrouver victime d'un vol (d'une dépossession). Jamais bon pour le moral et toujours un peu déstabilisant pour ceux qui y consacrent leur temps et leurs compétences. Bien sûr, le troupeau est assuré. Mais cela fait 10 litres de lait et quinze fromages en moins par jour. Et il reste au moins cent jours avant la fin de la saison. Cela représente une jolie petite somme en fin de compte (autour de 1.000 €).

Pendant ce temps, avec le soutien logistique de BEZA, une quarantaine d'**oliviers** ont été « démenagés » pour trouver leur place sur la parcelle près du cimetière. Ce qui semble leur réussir. Tous finissent par reprendre, s'épanouir et donner du fruit (deux tonnes et demi cette année).

Quelques amis nous ont quitté tels que André Mestre, Jean Hilaire (participant de la première heure à l'histoire de Carles, avec Joseph), Marcel Fenouillet, Jean Bourgue, Elisabeth Martin : « *Si quelqu'un, du fond du cœur, désire aimer toujours mieux et toujours davantage et sans exclure personne, il peut arriver qu'il se trompe de chemin et s'égare, mais il est impossible qu'il se perde.* » (Maurice Bellet³).



³ Maurice Bellet, *Le Dieu sauvage, pour une foi critique*, Bayard (2007), p. 190.

POUR MEDITER

« Une grenouille goulue, un jour, avala toutes les eaux de la Terre. La voilà donc qui trône, énorme, sur un désert de friches mortes et de rivières à sec, imperturbable, indifférente aux plaintes des peuples animaux qui se voient sottement dépérir par la faute de cette folle qui n'avait eu d'autre souci que d'enfler sa panse verdâtre.

On s'assemble à l'écart, en meetings inquiets, on organise des débats. Il faut que la grenouille rende à la Terre ses lacs, ses sources, ses rivières, mais comment la convaincre ou comment la forcer ?

On lui envoie d'abord les plus sages des bêtes. Elles lui prêchent raison et solidarité, morale, bonté. Rien n'y fait. La monstrueuse les regarde, les yeux comme des lunes pleines, rote un peu, n'en dit pas plus...

Nouvelle ambassade. Les guerriers, cette fois, prennent l'affaire en main. Ils tentent l'intimidation... Mais la grenouille est si gonflée qu'elle est aussi haute qu'un mont. L'attaquer ? Missions impossible ! Nouveaux débats désespérés.

C'est alors que sort de la foule une sorte de bouffon blanc, un ver de terre tout gluant : « Le seul moyen, dit-il, d'obliger la grenouille à rendre les eaux avalées, c'est de la faire rire. Elle sera bien forcée, alors, d'ouvrir sa grande bouche, et les rivières, les sources, les lacs s'évaderont d'un même flot. » On est à bout de solution. « Essaie, toujours », disent les autres. Mais ils n'y croient pas un instant. Comment un ver de terre inculte pourrait-il réussir là où ont échoué les esprits les plus éminents et les plus redoutables stratèges ? Le bouffon minuscule s'approche de l'énorme, et là, devant sa panse il danse, ridicule, se contorsionne, s'entortille, grimace, laisse aller un pet. La grenouille hoquette, suffoque, étouffe, éclate enfin de rire. Les eaux débordent de sa gueule, les arbres reverdissent et la terre s'abreuve. Il était temps ! »

Henri Gougoud,
Le rire de la grenouille

LA RECETTE

UN LIVRE

La fondation Copernic se donne pour raison d'être (depuis sa fondation en 1998) de « remettre à l'endroit tout ce que le libéralisme fait fonctionner à l'envers ». Chaque année ou presque ce groupe de chercheurs, d'universitaires et de militants publie le résultat de ses travaux. Présenté comme une « note », **L'indigent et le délinquant** fait partie de ces publications. Un petit format de moins de 150 pages, aux **éditions Sylepse**, propose une réflexion sur le sort des populations les plus pauvres (contrôle et fichage) et sur la modification des missions des professionnels de l'emploi et de l'action sociale (chasse aux fraudeurs et privatisation de l'action sociale). La réflexion est forte. La dépense est minime : **8 €**.

AGENDA

16 mai (10h-14h) : rencontre des bénévoles et des salariés de l'association (déroulement et thème à venir par courrier).

6 juin (9h30-17h) : assemblée diocésaine du CCFD (maison diocésaine, rue Paul Manivet à Avignon).

10 octobre (14h-19h30) : rencontre des participants aux Rencontres Joseph Persat. Remise des Actes de la dernière rencontre (18 octobre 2008) et temps pris pour amorcer le thème de la prochaine (fixée au 16 octobre 2010).

17-18 octobre : Forum « Voisins et Citoyens en Méditerranée » (précisions à suivre).

N'oubliez pas...

Un stand présentant les produits du mas de Carles est sur le **marché de Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi matin**. Vos achats aident le mas à vivre.

Chaque samedi, des bénévoles vous accueillent à « **l'espace des Embrumes** » : renseignements, vente, découverte des dernières publications du mas, etc.

Vous pouvez entrer dans le financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous intéresse, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever**. Le vice-président fera le reste avec l'aide de la secrétaire ! Cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie de l'association.

Rappel : Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 470€. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. (« Pleine vie » – Février 2006)

Des livres...

Olivier Pety : « *Joseph Persat : au service des exclus* » - Ed. La Cardère (2002) – 19 €.

B. Lorenzato et O. Pety : « *Les premiers pas de l'Église* » - Tome I et tome II (Ed. La Thune- Marseille)- 15 € chaque tome.

Bernard Lorenzato et Olivier Pety, « *Le pauvre, huitième sacrement* », Tome1 (Médiaspaul, 2008) - 19€.

Les Cahiers du mas de Carles

n°1 : « *Joseph Persat, prêtre* » : célébration des obsèques – Ed. Scriba (1995) – 12€

n°2 (Cécile Rogeat et Olivier Pety) : « *Gris Bleu* » (1998) – Ed. Scriba – 12 €.

n° 3 : « *Association Mas de Carles : 1981-2006* » - 25 ans, déjà ! (2006 - Ed. La Cardère) - 6 €.

n° 4 : actes 1^{ère} Rencontre Joseph Persat : « *L'exclusion a change de visage...* » (2006 – Ed. La Cardère) – 5 €.

n° 5 : actes des 2^{ème} Rencontre Joseph Persat : « *Places et rôles respectifs des institutions et des associations* » (2006 – Ed. La Cardère) – 5 €.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, le **prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (joindre un R.I.B., svp).

NOM : _____

Prénom : _____

Code Postal : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

Verse la somme de : _____
tous les _____ du mois
à compter du : _____

Nom et adresse postale du compte à débiter

Nom : _____

Adresse : _____

N° de Compte : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Date :

Signature :